TERRES CRÉOLES I

SARAH SAVOY

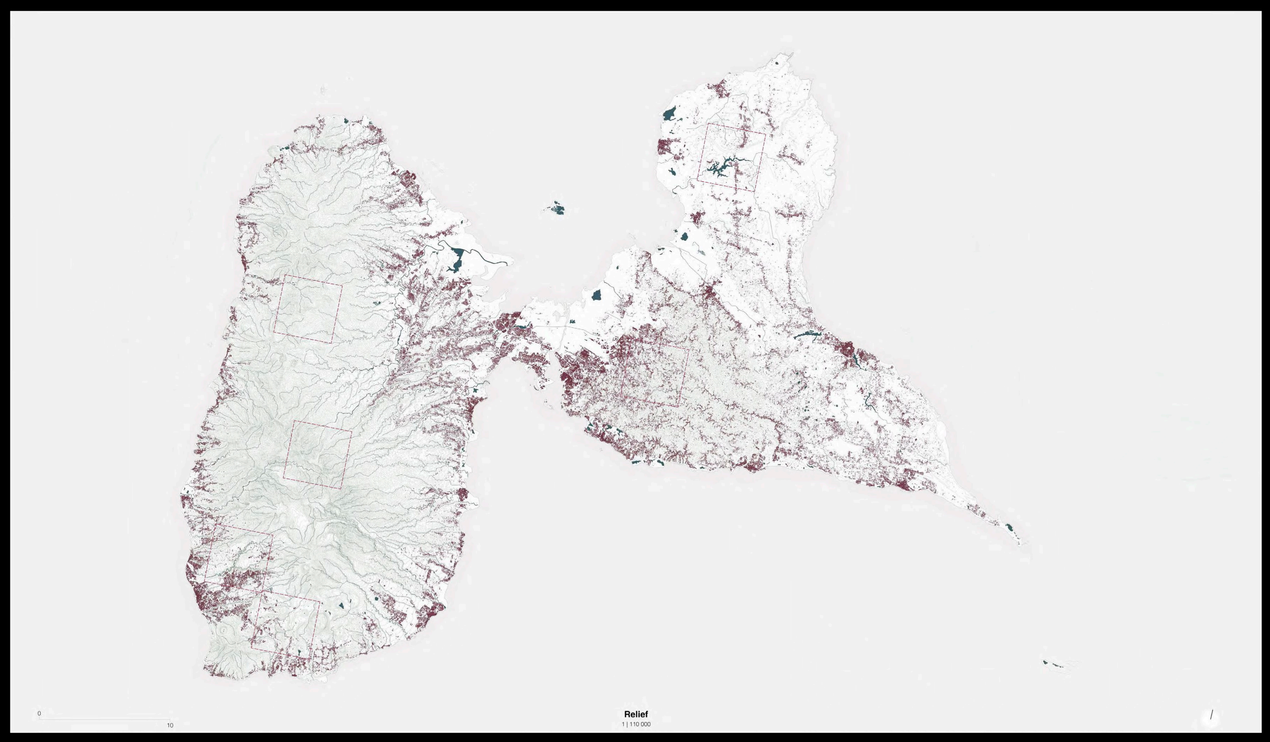

Relief
1 | 110 000

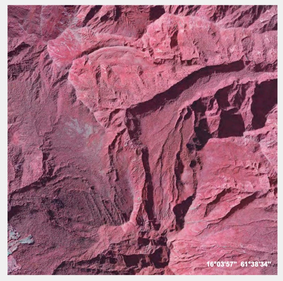

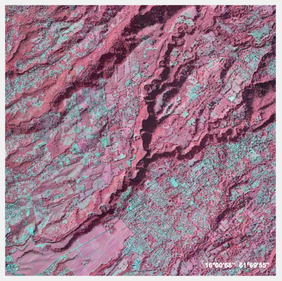

Conquête
Deshaie

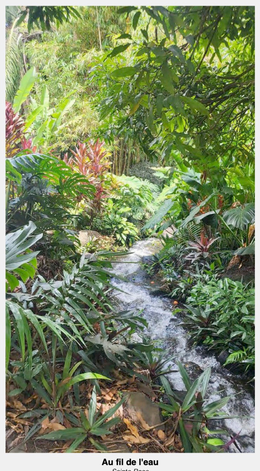

Au fil de l'eau
Sainte-Rose

Le territoire guadeloupéen forme un archipel volcanique et montagneux d'une grande richesse écologique et culturelle. Il se compose de deux îles principales, Basse-Terre, humide et montagneuse, et Grande-Terre, sèche et calcaire, auxquelles s'ajoutent des îles satellites comme Marie-Galante, Les Saintes ou La Désirade. Cette diversité géologique crée une mosaïque de paysages contrastés: forêts tropicales denses, mangroves, plages coralliennes, plaines agricoles et reliefs volcaniques.

Le Parc national de la Guadeloupe, créé en 1989, joue un rôle essentiel dans la préservation du patrimoine de l'archipel. Il couvre plus de 22 000 hectares terrestres et 3000 hectares marins. Le parc protège une biodiversité exceptionnelle, plus de 3000 espèces végétales et 270 espèces animales recensées, tout en soutenant les pratiques locales respectueuses de l'environnement. Au-delà de sa mission de conservation et de recherche écologique, il s'agit d'un véritable laboratoire de cohabitation entre nature et société, où les habitants sont invités à participer à la gestion du territoire, dans une démarche de développement durable et de valorisation du patrimoine créole.

Cœur du parc national
Zone protégée

Aire d'adhésion
Soumise à la charte du Parc national

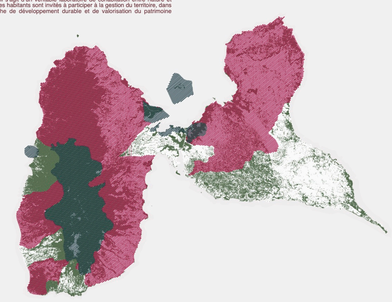

Parc National
Une identité

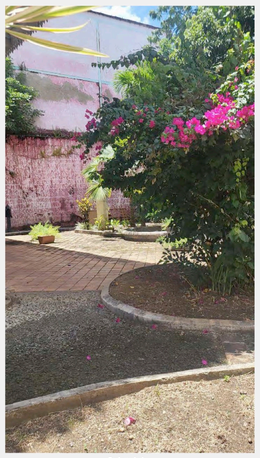

Saint John
Pointe-à-Pitre

Contraste
Le Moule

La Guadeloupe traverse depuis plusieurs décennies une mutation démographique profonde. Le vieillissement de la population, corrélé à un exode continu des jeunes vers la métropole, traduit une fragilité structurelle du territoire. Les causes en sont multiples : ranifaction des emplois stables, dépendance économique vis-à-vis de l'extérieur, et perte d'attractivité des zones rurales face à l'urbanisation littorale et aux pressions touristiques. Ces dynamiques entraînent une désorganisation du tissu social, un abandon progressif des terres agricoles et une érosion des savoir-faire locaux.

La commune d'Anse-Bertrand fait face à une baisse démographique particulièrement marquée et à une économie en perte de repères. Pourtant, son positionnement au contact des zones protégées du Parc national de la Guadeloupe lui confère un potentiel singulier. Cette interface entre milieu naturel et espace habité offre un terrain privilégié pour expérimenter de nouvelles formes d'ancrage territorial. Penser un projet architectural à Anse-Bertrand, c'est réinvestir un territoire en retrait pour y tisser à nouveau des liens entre environnement, pratiques locales et communauté.

+2%
selon INSEE 2021

+0 à 2%
selon INSEE 2021

-0 à 1%
selon INSEE 2021

-4%
selon INSEE 2021

-2 à 3%
selon INSEE 2021

-1 à 2%
selon INSEE 2021

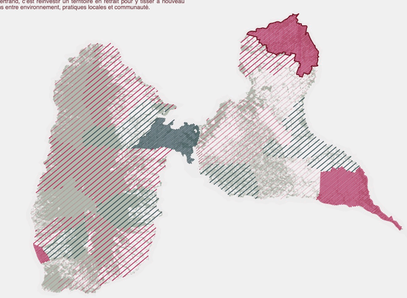

Communes
Lutter contre l'exode

Sans voix
Basse Terre

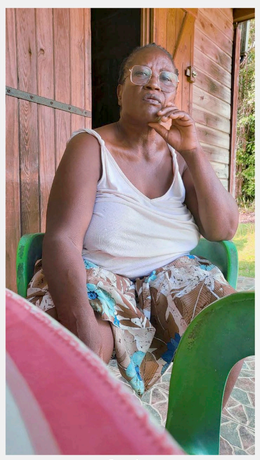

Potomitan
Juliane

Le secteur de Guéry, à Anse-Bertrand, se situe sur un point d'articulation majeur. Traversé par la route nationale N5, axe principal reliant les Abymes au bourg d'Anse-Bertrand, il occupe une position charnière entre les zones denses du sud et les espaces agricoles et naturels du nord. Ce territoire, à la fois accessible et en retrait, offre l'opportunité d'une nouvelle centralité locale.

Perpendiculairement à cet axe, un second linéraire relie Guéry à la Porte d'Enfer, site littoral emblématique aujourd'hui menacé par l'érosion massive des sargasses. Dans la continuité de cet axe, la mangrove d'Anse-Bertrand constitue un milieu humide d'une grande richesse, reliant la mer à la Montagne, sur une ligne de tension et d'équilibre entre terre, mer et société. Ce positionnement en fait un lieu stratégique pour penser un projet d'ancrage et de réparation, capable de relier les enjeux humains, écologiques et territoriaux dans une même vision régénératrice.

Axe territorial
Mangrove - Guéry - Porte d'Enfer

Axe social
Maison des Femmes - centre d'accueil - centre médico-social

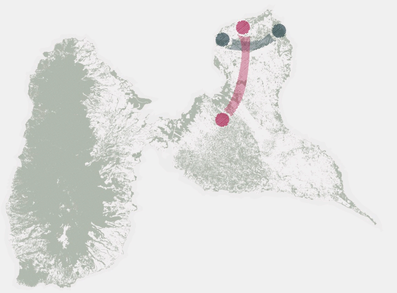

Guéry
A la croisée des axes

Nord de Grande Terre
1 | 25 000

JMA_SA 25-26 Fribourg

HANI BURI
MARINA MARINOV
MARTINE LACHAT CLERC